



Contentieux du brevet européen et communautaire

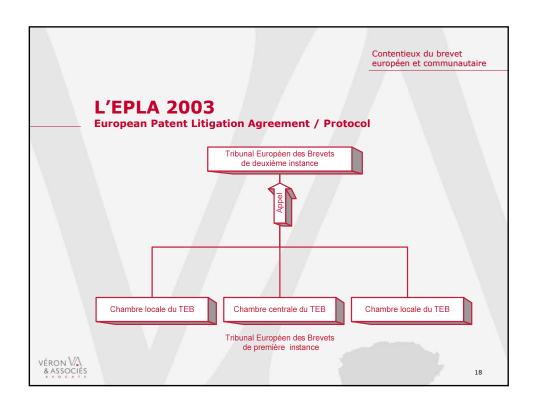
Avis du Conseil d'État du 1er février 2001

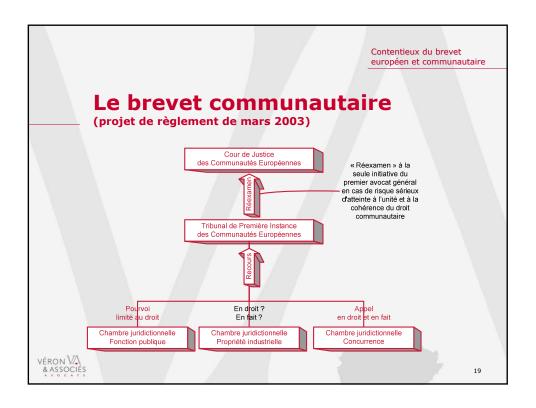
« l'attribution de la compétence pour connaître des litiges relatifs à la validité, à la contrefaçon... du brevet communautaire, à des juridictions nationales statuant, selon le droit national, « au nom du peuple français », et exerçant, de ce fait, des fonctions inséparables de la souveraineté nationale... porterait atteinte aux conditions essentielles de la souveraineté nationale si les décisions de ces juridictions pouvaient faire l'objet d'un recours devant une juridiction autre que nationale, et, en particulier, une juridiction communautaire »

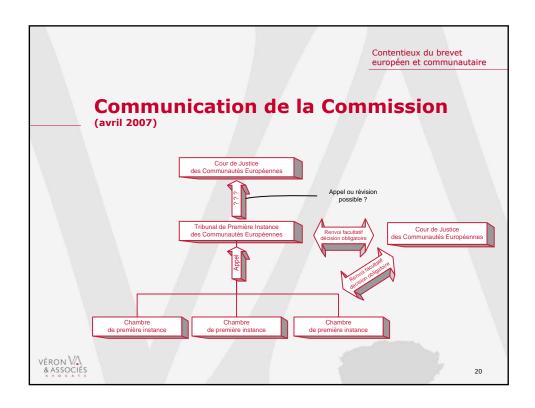
VÉRON WA

16









Contentieux du brevet européen et communautaire

Communication de la Commission (avril 2007)

- « ... un nombre limité de chambres de première instance..
- ... des juges qualifiés à la fois légalement et techniquement..
- ... l'attribution des cas serait décidée par le greffe de l'ordre judiciaire sur la base de règles clairement définies et transparentes. Ces règles pourraient être inspirées du Règlement Bruxelles I...

... un règlement de procédure commun basé sur les meilleures pratiques des États membres utilisant la connaissance et l'expérience des tribunaux du brevet spécialisés au sein de l'UE, par exemple, sur l'obtention des preuves, les procédures orales et écrite, les mesures provisoires et la gestion des cas. Dans ce contexte, le travail actuel sur le projet EPLA fournit des éléments utiles. »

véron W & associés

21

Contentieux du brevet européen et communautaire

Zones d'ombre

- Droit applicable ?
- Nombre de tribunaux de 1e instance ?
- Compétence territoriale ?
- Adjonction de juges techniciens ?
- Langue de la procédure ?

VÉRON WA

22

